

Publié le 2 juillet 2025

## Commission Outre-mer : cap sur une mobilisation renforcée pour les territoires ultramarins

La Fédération élus des Entreprises publiques locales a organisé, le 26 juin dernier une Commission Outre-mer placée sous le signe de la coopération, du dialogue et de l'action. Sous la présidence de Stéphane Lenormand, député de Saint-Pierre-et-Miquelon, cette instance a réuni de nombreux acteurs engagés pour le développement des territoires ultramarins.



### Une présidence ancrée dans le terrain

Fraîchement nommé président de la Commission, Stéphane Lenormand a affirmé sa volonté de faire des Epl des leviers incontournables du développement local. Deux priorités structurent sa feuille de route :

<ulstyle= »float:left »>

- Valoriser les Epl ultramarines et leurs réussites ;
- Lever les freins à leur développement par des solutions concrètes et adaptées.

La Commission se positionne ainsi comme un véritable espace de co-construction et de partage entre élus, opérateurs et partenaires institutionnels.

## Des défis communs, des réponses partagées

Les échanges ont mis en lumière des problématiques transversales, bien connues des territoires ultramarins :

- Le coût de la vie, avec des écarts allant jusqu'à +78 % sur certains produits à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- L'enclavement géographique et ses impacts sur la logistique et l'économie ;
- La crise du logement, exacerbée en Guadeloupe par des blocages réglementaires et institutionnels ;
- Les difficultés d'assurance, notamment en zone cyclonique ;
- L'adaptation des normes de construction, souvent inadaptées et génératrices de surcoûts ;
- Le besoin de diversification économique, notamment dans l'économie bleue et le numérique, en particulier en Guyane

Lire aussi

### [Stéphane Lenormand \(député, Saint-Pierre-et-Miquelon\) : « Proposer des déclinaisons pratico-pratiques de la décentralisation »](#)

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

#### 1. La coopération régionale dans les Outre-mer, un levier à activer

La Fédération a présenté en exclusivité Le guide « *Les Epl au service de la coopération régionale des collectivités en Outre-mer* » publié dans les prochains jours, qui met en avant le rôle des Epl comme actrices de la coopération régionale. Ce travail, réalisé avec la Caisse des Dépôts et le cabinet Prospective et Coopération met en lumière le **rôle des Epl en tant qu'opératrices de projets de coopération** ou dans le cadre de leurs activités commerciales à l'étranger. Il a été souligné que la coopération régionale ultramarine est une **dynamique en cours, soutenue par les acteurs institutionnels publics**. Malgré des efforts à faire, on constate un **renforcement des liens de coopération régionale dans les trois océans** depuis 20 ans.

#### 2. Normes de construction : vers une reconnaissance des réalités locales

La présentation d'Aurélien Lopez, Référent Outre-mer à l'Agence Qualité Construction, sur le **programme OMBREE et les « Assises de la Construction Durable en Outre-mer »** a démontré l'importance d'adapter les normes aux réalités locales. Le programme OMBREE vise à outiller les professionnels ultramarins et à valoriser leur expertise locale, souvent sous-estimée. (voir présentation en pj).

Les « Assises » ont mis en évidence la difficulté pour les fédérations locales du bâtiment de participer à l'écriture des normes nationales. Un **Livre Blanc** propose des recommandations, notamment la **création de « cellules locales » ou entités par bassin** pour travailler sur des normes adaptées aux territoires et les intégrer au circuit de validation national. Une avancée majeure a été la **loi adoptée en mars 2025 au Sénat et en juin à l'Assemblée nationale**, qui prévoit la **création de « comités référentiels construction »**, donnant une base légale à ces lieux de concertation locaux pour l'écriture des normes. La proposition de créer un **« Forum de la Construction Inter Outre-mer »** a également été formulée pour accompagner et

coordonner les travaux de ces commissions locales et servir d'interlocuteur technique au niveau national.

## Et maintenant ? Une dynamique à poursuivre

La Fédération appelle à renforcer la mobilisation collective. Des groupes de travail thématiques verront bientôt le jour, autour de sujets comme l'adaptation des normes.

L'écoute attentive des pouvoirs publics et la volonté affichée d'avancer offrent une « fenêtre d'ouverture » à saisir rapidement. La Fédération des élus des Entreprises publiques locales est à votre disposition pour vous accompagner et porter les messages qui feront avancer vos projets et vos territoires. Nous vous encourageons à rester force de proposition et à vous manifester pour contribuer à ces dynamiques collectives.

**L'heure est à la co-construction et à l'action conjointe pour bâtir un avenir prospère pour nos territoires d'Outre-mer !**

## À télécharger

- [PPT Commission OM 26 JUIN](#)